Festivals et politiques territoriales











/ Le projet

Préoccupation historique des politiques publiques, l'aménagement du territoire est une question clef pour l'action publique culturelle dont les principaux référentiels (démocratisation, économie créative, droits culturels) intègrent une référence au territoire. Cette question renvoie à des thématiques qui vont de l'accès à la culture à l'éducation culturelle, en passant par la promotion de la diversité artistique et des réflexions sur la filière en termes d'emploi et de formation.

Les festivals offrent une perspective pertinente pour aborder l'ensemble de ces dimensions, que ce soit au travers de leurs modalités d'action, leur histoire ou encore leur économie mixte. Financé par le ministère de la Culture, ce projet entend ainsi répondre à plusieurs questions. Quelle place occupe l'offre festivalière au sein de l'offre culturelle des territoires ? Qui y participe et sous quelles modalités ? Comment circulent les publics ? À quelles évolutions de leurs modèles économiques, de leurs formats, de leurs relations aux publics, les festivals sont-ils confrontés au regard de la conjoncture économique et environnementale ? En quoi ces évolutions et ces enjeux sont-ils l'exemple de préoccupations qui touchent l'ensemble des acteurs culturels d'aujourd'hui ? Quels liens les politiques culturelles construisent-elles avec d'autres secteurs de politique publique ? Quelles sont les dynamiques et les effets territoriaux des logiques événementielles à l'échelle des collectivités, notamment en matière d'attractivité des populations ? Quelle conception du rapport aux habitants — permanents et temporaires — et aux usagers cette événementialisation porte-t-elle ?

/ Objectifs de la recherche

La recherche se développe autour de trois axes :

- 1. Comment les festivals contribuent-ils à l'offre culturelle des territoires? Ce premier axe de recherche s'articule autour de trois volets, interrogeant successivement les facteurs des disparités spatiales de l'offre festivalière, les liens de cette offre avec les acteurs et les lieux culturels présents sur les territoires et, enfin, la contribution de cette offre aux dynamiques de pratiques culturelles.
- 2. Comment les festivals contribuent-ils aux dynamiques socio-économiques des territoires ? Nous interrogeons ici le rôle du secteur festivalier dans les processus de professionnalisation du secteur culturel, mais également son rôle en matière de retombées économiques pour les territoires.
- 3. Quel est le lien entre les festivals et l'évènementialisation des politiques territoriales ? Dans ce troisième axe, il s'agit d'interroger le rôle des festivals en tant qu'instruments de gouvernance pris dans une focale plus large d'événementialisation des politiques publiques, en particulier en matière d'aménagement et d'attractivité territoriale. À partir du cas des festivals, nous questionnons également, à l'échelle territoriale, la manière dont les politiques culturelles se transforment à l'aune de l'émergence d'enjeux sociétaux liés notamment à l'environnement et aux changements climatiques, l'inclusion, l'éga-conditionnalité ou encore le retour au local.

/ Méthodologie

La recherche s'appuie sur une double méthode quantitative et qualitative :

- Volet quantitatif: constitution d'une base de données statistique multi-niveau (communes, EPCI, départements) intégrant les bases INSEE et du mnistère de la Culture.
- Volet qualitatif: réalisation d'entretiens avec les principaux acteurs des politiques culturelles et d'attractivité territoriale au sein de huit départements métropolitains et ultra-marins.

/ Valorisation 2024-2025

- Participation à la construction d'une base de données quantitatives inédites.
- 2. Réalisation d'enquêtes qualitatives localisées
- 3. Possibilité de réaliser un mémoire sur la base de ces données en M1, avec poursuite éventuelle en M2.

/ Équipe



Julien Audemard Politiste, maître de conférences, Université de Montpellier, CEPEL



Aurélien Djakouane Sociologue, maître de conférences, Université de Paris Nanterre, Sophiapol



Emmanuel Négrier Politiste, directeur de recherche au CNRS Directeur du CEPEL